AGVS | UPSA
Auto Gewerbe Verband Schweiz
Union professionnelle suisse de l'automobile
Unione professionale svizzera dell'automobile

INSCRIPTION À L'EXAMEN PROFESSIONNEL – « CONSEILLER/ÈRE DE SERVICE AUTOMOBILE »

Du 14 au 18 août 2023 (VEUILLEZ REMPLIR LE FORMULAIRE DE MANIÈRE LISIBLE ET COMPLÈTE)

Données personnelles

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... N° AVS° : .....

Lieu d'origine 1 : ..... Lieu d'origine 2 : .....

Rue : ..... NPA, Lieu : .....

Tél. prof. : ..... Tél. privé : .....

Tél. mobil : ..... E-Mail : .....

Langue d'examen : ☐Allemand ☐Français

Données concernant la formation professionnelle initiale requise (au moins un CFC de la branche automobile)

Apprentissage professionnel comme : .....

Année de fin de formation : .....

Données minimales sur l'expérience professionnelle requise (VEUILLEZ N'INDIQUER QUE LES ACTIVITÉS RELEVANTS)

Information sur les règles conformément au règlement d'examen en vigueur :

- **Au moins 36 mois d'expérience professionnelle pertinente à temps plein dans le secteur automobile après la formation initiale**
- **Dont au moins 12 mois d'activité principale dans le domaine du service à la clientèle d'une entreprise du secteur automobile.**

De :	Au :	Nombre de Mois :	Comme :	Entreprise et Lieu :

Documents de référence (MERCI DE JOINDRE UNE COPIE)

Nombre	Type de document
	Certificat de capacité obtenu à la suite de l'examen de fin d'apprentissage ou document équivalent dûment reconnu
	Carte d'identité ou permis de conduire (face avant et arrière)
	CV (Curriculum Vitae)
	Certificat(s) de travail et/ou attestation(s) de travail
Autres Documents selon les besoins (p.ex. décision d'admission de la commission d'examen, etc.)	

Je confirme par la présente vouloir participer au brevet fédéral de Conseiller(ère) de Service Automobile et avoir pris connaissance du règlement d'examen en vigueur et des directives y afférentes (état : 11 janvier 2021).

Lieu et date : _____

Signature : _____

IMPORTANT
Les formulaires d'inscription incomplets ou non accompagnés des pièces demandées ne seront pas acceptés. Les frais d'examen seront facturés lors de l'acceptation du dossier et payables sur facture adressée aux participants.

Date limite d'inscription : **Lundi 14 avril 2023**

Envoyer par lettre **RECOMMANDÉ** (envoi postal) à :

Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)
CAQ-CSA
Wölflistrasse 5
3006 Berne